

Choix des équipes pour tournois régionaux :

Le comité de match est l'instance responsable des inscriptions et assignations aux tournois régionaux. Le but de cette procédure est de permettre au plus grand nombre de membres de la Brosse d'Argent de participer aux tournois régionaux. Dans des cas de force majeure, il peut prendre des actions contraires aux procédures.

Il y a 7 tournois régionaux, dans l'ordre suivant : Roberval, Chicoutimi, Dolbeau, Alma, Kénogami, St-Félicien et Port-Alfred.

Les tournois de Roberval, St-Félicien et Dolbeau ne sont pas limités en nombre de participant et ne compte pas dans la participation aux tournois régionaux. La composition des équipes suit la même règle de position que les tournois de Chicoutimi, Alma et Port-Alfred et pourra être inférieur.

Kénogami :

En cas où il y aura plus de 32 inscriptions dans une position donnée, un tirage au sort déterminera ceux qui seront choisis. Si un duo ou une personne inscrite seule ne sont pas retenus, ils seront automatiquement du tournoi de l'année suivante si elle s'inscrit à ce tournoi.

L'inscription au tournoi de Kénogami a les règles suivantes :

Le capitaine et son troisième s'inscrivent en duo.

Important : Les duos de deux (2) joueurs ayant une cote de quatre [4] dans la Brosse d'Argent ne peuvent s'inscrire.

La première priorité est donnée aux duos suivants : Cote 6,5 et plus

- Un capitaine [4] avec troisième [3,5]
- Un capitaine [4] avec troisième [3]
- Un capitaine [3,5] avec troisième [3,5]
- Un capitaine [3,5] avec troisième [3]

Si le nombre d'inscrit dépasse 32, il y aura tirage au sort.

La deuxième priorité est donnée au duo suivant s'il n'y a pas 32 duos d'inscrits dans la première priorité. Cote de 6.

- Un capitaine [4] avec un troisième [2]
- Un capitaine [3] avec un troisième [3]
- Un capitaine [3,5] avec un troisième [2,5]

Si le nombre d'inscrit dépasse le nombre requis, il y aura tirage au sort.

La Brosse d'Argent du Club de Curling Kénogami

Procédure pour inscription aux tournois régionaux.

En dernier lieu, s'il n'y a pas 32 duos d'inscrits en première et deuxième priorité. Les duos seront choisis selon l'ordre déterminé : Cote de 5,5 et moins.

1. Un capitaine [3] et un troisième [2,5]
2. Un capitaine [3] et un troisième [2]

Si le nombre d'inscrit dépasse le nombre requis il y aura tirage au sort.

Explication : Les cotes [3,5] ont été créées pour permettre plus de combinaisons possibles. Ce sont des joueurs qui avaient des cotes [4]. Ils ont accepté à la condition de conserver leur droit d'être capitaine. Cela a été nécessaire vu le petit nombre de joueur [3] versus le nombre de joueur [4].

Les deuxièmes et les premiers s'inscrivent individuellement.

IMPORTANT : pour Chicoutimi, Alma et Port-Alfred

- Selon la règle de la Brosse d'Argent du club de curling de Kénogami, un maximum de quinze (15) équipes sera autorisé à participer à chacun des tournois de Chicoutimi, Alma et La Baie.
- Pour être choisi pour un tournoi, il faut toujours s'inscrire. Seules les inscriptions des équipes de 4 joueurs seront acceptées.
- Une équipe est composée de 2 joueurs de position 4 ou 3 et de 2 joueurs de position 2 ou 1.

Un joueur peut remplacer 2 fois dans un tournoi sans être considéré avoir participé à ce tournoi. Il peut le faire avec la même équipe. Un joueur qui remplace plus de 2 fois dans ce tournoi sera considéré comme ayant participé à ce tournoi et ce même s'il remplace dans des équipes différentes.

Chicoutimi :

Le choix des équipes se fera par tirage au sort si le nombre d'équipes inscrites dépasse le nombre d'équipe autorisé.

Alma (Riverbend) :

Le choix des équipes se fera par tirage au sort si le nombre d'équipes inscrites dépasse le nombre d'équipe requis.

1. Un premier tirage se fera parmi les équipes de 4 joueurs qui n'ont pas joué à Chicoutimi.
2. Si le nombre requis n'est pas complet, un deuxième tirage sera fait parmi les équipes dont trois (3) joueurs n'auront pas joué à Chicoutimi.
3. Si le nombre requis n'est pas complet, un troisième tirage sera fait parmi les équipes dont deux (2) joueurs n'auront pas joué à Chicoutimi.
4. Si le nombre requis n'est pas complet, un quatrième tirage sera fait parmi les équipes dont un (1) joueur n'aura pas joué à Chicoutimi.

La Baie (Port-Alfred) :

Le choix des équipes se fera par tirage au sort si le nombre d'équipes inscrites dépasse le nombre d'équipe autorisé. Il est à noter que les équipes qui auront au moins un (1) joueur qui aura joué à Chicoutimi et à Alma seront reléguées dans le dernier tirage. Le nombre d'équipes sera désigné dans l'ordre comme suit :

1. Un premier tirage sera fait parmi les équipes dont les quatre (4) joueurs n'auront pas joué ni à Chicoutimi et ni à Alma.
2. Si le nombre requis n'est pas complet, un tirage sera fait parmi les équipes dont trois (3) joueurs n'auront pas joué ni à Chicoutimi et ni à Alma et que le quatrième joueur aura participé à un seul de ces deux tournois, soit Chicoutimi ou Alma.
3. Si le nombre requis n'est pas complet, un tirage sera fait parmi les équipes dont deux (2) joueurs n'auront pas joué ni à Chicoutimi et ni à Alma et que les deux (2) autres joueurs auront participé à un seul de ces deux tournois, soit Chicoutimi ou Alma.
4. Si le nombre requis n'est pas complet, un tirage sera fait parmi les équipes dont un (1) joueur n'aura pas joué ni à Chicoutimi et ni à Alma et que les trois (3) autres joueurs auront participé à un seul de ces deux tournois, soit Chicoutimi ou Alma.
5. Si le nombre requis n'est pas complet, un tirage sera fait parmi les équipes dont les quatre (4) joueurs auront joué un (1) tournoi, soit Chicoutimi ou Alma.
6. Et finalement, si le nombre n'est toujours pas complet, il y aura un tirage parmi les équipes restantes dont au moins un joueur aura fait deux (2) tournois, soit Chicoutimi et Alma.

La Brosse d'Argent du Club de Curling Kénogami
Procédure pour inscription aux tournois régionaux.

IMPORTANT : Si un remplaçant est requis pour toute la durée du tournoi de Port-Alfred, le capitaine se choisira un joueur de même calibre parmi la liste des joueurs éligibles identifiés par le comité de match de la Brosse d'argent et devra en informer le comité. Si un joueur inéligible participe au tournoi de Port-Alfred, le capitaine et le joueur ne pourront pas s'inscrire au tournoi de Chicoutimi de l'année suivante et seront considérés comme ayant participé à ce tournoi.